



**Liste par nom**  
**Questions et réponses**

**Mai 2021**

# Table des matières

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>INFORMATION GÉNÉRALE .....</b>	<b>3</b>
1. Qu'est-ce qu'une liste par nom et une liste d'identificateurs uniques ? .....	3
2. Quels sont le but et l'avantage d'une liste par nom ? .....	3
3. Pourquoi devez-vous recueillir les noms des personnes ? .....	6
4. Qu'en est-il de la vie privée et de la confidentialité ? .....	6
5. Quel est l'intérêt de tenir une liste par nom de toutes les personnes en situation d'itinérance si vous ne pouvez pas toutes les servir ? N'est-ce pas contraire à l'éthique ?.....	7
7. Une liste par nom ne représente-t-elle pas simplement une liste d'attente géante ? .....	7
7. Est-il nécessaire d'avoir une liste par nom pour mettre fin à l'itinérance ? Existe-t-il un autre moyen ?.....	7
8. Comment les communautés peuvent-elles commencer à établir une liste par nom ?.....	8
9. Combien de temps faut-il généralement aux communautés pour établir une liste par nom ? .....	8
10. Quels sont les éléments de base d'une liste par nom ?.....	8
11. La liste d'attente pour le logement social/abordable est-elle la même que la liste par nom ? .....	9
12. Un SGIPI est-il la même chose qu'une liste par nom ? .....	9
13. D'où est venue l'idée d'une liste par nom ?.....	10
<b>DÉNOMBREMENTS PONCTUELS, SEMAINES D'ENREGISTREMENT ET LISTES PAR NOM .....</b>	<b>11</b>
14. En résumé, quelles sont les similitudes et les différences entre les dénombrements ponctuels, les dénombrements selon la prévalence au cours d'une période donnée, les semaines d'enregistrement et les listes par nom ? .....	11
15. Qu'est-ce qu'une semaine d'enregistrement et quelle est sa relation avec une liste par nom ?	11
16. Quelles sont les similitudes et les différences entre un dénombrement ponctuel et une semaine d'enregistrement ?.....	12
17. Quelles sont les similitudes et les différences entre un dénombrement ponctuel et une liste par nom ? .....	12
<b>LISTES PAR NOM ET ACCÈS COORDONNÉ.....</b>	<b>13</b>
18. Qu'est-ce que l'accès coordonné ?.....	13

19. Quel est le lien entre une liste par nom, l'accès coordonné et une liste de priorités (ou de jumelage) ?.....	13
20. L'accès coordonné est-il la même chose qu'une liste par nom ? .....	14
<b>SECTION 4 – LISTE PAR NOM DE QUALITÉ .....</b>	<b>15</b>
21. Qu'est-ce qu'une liste par nom de qualité ?.....	15
22. Comment sont utilisées les données de la liste par nom ?.....	16
23. Où puis-je en apprendre davantage ou obtenir de l'aide pour une liste par nom ? .....	17

# INTRODUCTION

Le document de questions et réponses de la liste par nom de l'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance (ACMFI) répond aux questions les plus fréquemment posées sur les listes par nom. Ce document est disponible sur la page des [Listes par nom](#) du site Web de [Prêt pour zéro Canada](#) et il complète d'autres informations qui s'y trouvent également. Ce document sera mis à jour au besoin pour clarifier davantage l'information sur les listes par nom.

Si vous avez d'autres questions sur les listes par nom ou des commentaires sur ce document, veuillez écrire à [info@caeh.ca](mailto:info@caeh.ca).

## INFORMATION GÉNÉRALE

### 1. Qu'est-ce qu'une liste par nom et une liste d'identificateurs uniques ?

Ces deux termes signifient la même chose et peuvent être utilisés de manière interchangeable.

Une liste par nom est une liste en temps réel de toutes les personnes sans-abri connues dans une communauté. Elle comprend un ensemble solide de points de données qui soutiennent :

- l'accès coordonné et la priorisation des services au niveau des ménages ; et
- une compréhension des taux d'entrée et de sortie de l'itinérance au niveau du système.

Notes importantes :

- Les personnes ne sont ajoutées à une liste par nom que lorsqu'elles ont consenti à ce que leur nom et d'autres informations d'identification soient inclus dans la liste.
- Chaque personne inscrite sur la liste par nom reçoit un identificateur unique pour faciliter le dédoublement des personnes inscrites sur la liste et le partage confidentiel des informations, le cas échéant.
- Les informations d'identification de la liste par nom ne sont partagées qu'avec les travailleurs de service figurant sur le formulaire de consentement commun de la communauté et uniquement si nécessaire pour aider les personnes à mettre fin à leur situation d'itinérance.

Une liste d'identificateurs uniques est le terme utilisé par [Vers un chez-soi](#). Ce terme souligne que l'identificateur unique d'une personne peut être utilisé à la place de son nom, si nécessaire, lors de l'utilisation et du partage de la liste. Pour plus d'informations, consultez le [Guide de référence du rapport communautaire en matière d'itinérance de Vers un chez-soi](#) (p. 32).

### 2. Quels sont le but et l'avantage d'une liste par nom ?

Une liste par nom est un outil qui s'est avéré essentiel pour aider les communautés à [mettre fin à l'itinérance](#). L'itinérance évolue constamment. On ne peut pas résoudre un problème que l'on ne voit pas et que l'on ne comprend pas. Les communautés peuvent commencer par établir une liste par nom

complète, en temps réel, de toutes les personnes sans-abri, afin de disposer de données fiables, en temps réel et cohérentes, qui permettent d'améliorer le système et de mesurer les progrès.

Une liste par nom fournit des données exploitables en temps réel qui soutiennent le triage vers les services, l'évaluation de la performance du système, ainsi que la mobilisation pour les changements de politique et les ressources nécessaires pour mettre fin à l'itinérance.

Une liste par nom fournit aux communautés des données exploitables en temps réel à deux niveaux :

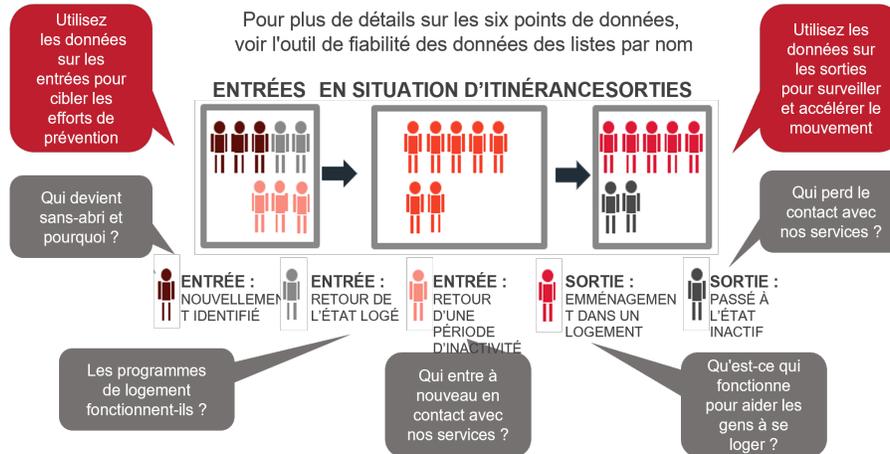
- 1) **Au niveau des ménages** : Au niveau des ménages, des données sont recueillies pour connaître le nom de chaque personne sans-abri, son historique de logement et ses besoins en matière de services et d'accompagnement afin de l'orienter vers les services qui mettront fin à sa situation d'itinérance. Une liste par nom est la pièce maîtresse d'un système d'accès coordonné qui soutient l'établissement des priorités et le jumelage avec des options de ressources de logement. Le processus est soutenu par un engagement fort (pour le consentement et l'évaluation), un accompagnement dans le processus de logement (pour la préparation des documents et la clarification de l'admissibilité et de l'intérêt pour les options de soutien au logement), et par l'établissement des priorités (pour le jumelage aux services).
- 2) **Au niveau du système** : Les données agrégées au niveau du système peuvent être utilisées pour estimer les taux futurs d'itinérance et mesurer les progrès réalisés pour mettre fin à l'itinérance. Ces données peuvent également soutenir l'évaluation de la performance du système, donner de l'information quant aux améliorations du système et aider à fixer des objectifs autour d'indicateurs clés (par exemple, augmenter le nombre de personnes logées par mois, réduire le taux d'entrées).

Les six points de données clés au niveau du système saisis par une liste par nom sont présentés dans le tableau et le diagramme ci-dessous. Ces données peuvent être examinées tous les mois (ou plus souvent) pour évaluer les changements dans les entrées, les sorties et le nombre de personnes en situation d'itinérance active d'une communauté. Ces informations permettent de comprendre ce qui contribue aux augmentations et aux diminutions du nombre de personnes sans-abri et permettent aux communautés d'ajuster les interventions locales afin de mieux planifier la fin de l'itinérance.

Regardez cette courte [vidéo de 4 minutes \(en anglais\) de l'ACMFI sur les listes par nom et le zéro fonctionnel de l'itinérance chronique](#) pour mieux comprendre la nature dynamique d'une liste par nom.

Composante de données	Points de données au niveau du système
<b>Entrées</b>	1. Nouvellement identifiées
	2. De retour de l'inactivité
	3. De retour du logement
<b>Sorties</b>	4. Transférées à l'état inactif
	5. Emménagements (personnes logées)
<b>Personnes en situation d'itinérance active</b>	6. Actuellement actives sur la liste par nom

## Des données au niveau du système pour stimuler le progrès



Les données de la liste par nom vous permettent de :

- Avoir un portrait global des personnes en situation d'itinérance et de l'endroit où elles se trouvent
- Loger les gens aussi rapidement que possible en fonction de vos priorités locales
- Quantifier exactement les ressources de logement nécessaires pour mettre fin à l'itinérance pour chaque personne dans votre communauté
- Dédoubler vos données agrégées au niveau du système
- Exploiter un système d'accès coordonné efficace
- Passer d'un accent mis sur « mes clients » et les résultats au niveau du programme, à un accent mis sur « nos clients » et faire le suivi et un rapport des résultats au niveau du système
- Suivre vos progrès par rapport à l'objectif de mettre fin à l'itinérance
- Préconiser ou allouer des ressources sur la base de chiffres réels
- Faire des projections et fixer des objectifs de réduction significatifs
- Avoir une visibilité en temps réel du fonctionnement du système de votre communauté pour savoir ce qui fonctionne ou ne fonctionne pas et apporter des améliorations
- Atteindre le zéro fonctionnel ET le conserver !

Notez également que, de plus en plus, les organismes de financement exigent que les communautés élaborent et tiennent à jour une liste par nom (par exemple, le programme fédéral Vers un chez soi, la province de l'Ontario).

Ces articles parlent plus en profondeur des avantages d'une liste par nom : [Le pouvoir des données en temps réel](#) (ACMFI 2018) et [Gathering Real-Time Data is the First Step to Ending Homelessness](#) (Community Solutions, 2021).

### 3. Pourquoi devez-vous recueillir les noms des personnes ?

- **Pour des raisons pratiques de service** : Il est essentiel d'identifier chaque personne par son nom et ses besoins uniques en matière de services pour savoir qu'elle existe, pour aider les fournisseurs de services à collaborer afin de la servir efficacement et pour être en mesure d'assurer un suivi afin de proposer un soutien au logement.
- **Pour créer une plus grande responsabilité face au problème** : Il est facile d'ignorer ce que l'on ne voit pas. Connaître les personnes par leur nom rend visible la nature exacte de l'itinérance dans une communauté et aide cette dernière à rester responsable de la fin de l'itinérance pour les personnes figurant sur la liste.
- **Pour renforcer les droits de la personne** : Le logement est un [droit de la personne](#) et il a été démontré que l'utilisation d'une liste par nom est un moyen efficace de soutenir la fin de l'itinérance. Ne pas connaître le nom d'une personne la dépersonnalise et facilite sa déshumanisation. Une liste par nom rend la fin de l'itinérance personnelle et les systèmes responsables de cette personne.
- Note : Un identificateur unique peut être utilisé à côté ou à la place d'un nom, à condition que la liste puisse être dédoublée en toute confiance et que les organisations oeuvrant auprès d'une personne et qui ont besoin de revoir ou de mettre à jour les informations la concernant sur la liste et/ou d'assurer un suivi avec un soutien puissent le faire.

### 4. Qu'en est-il de la vie privée et de la confidentialité ?

La vie privée et la confidentialité sont de la plus haute importance. Lorsque nous recueillons des informations sensibles et personnelles, nous avons l'obligation de protéger la vie privée, la sécurité et la dignité des personnes dont les informations sont recueillies.

Les informations d'identification ne devraient jamais être ajoutées à une liste par nom sans le consentement de la personne concernée. On demandera aux personnes de partager leur nom et d'autres informations dans le but de comprendre leurs besoins et préférences en matière de logement et d'appuyer l'aiguillage et le jumelage avec les ressources de logement appropriées. Les renseignements figurant sur la liste par nom ne sont communiqués qu'aux fournisseurs de services identifiés, selon le principe du besoin de savoir, afin de faciliter l'accès aux options de soutien au logement.

Les communautés doivent identifier des politiques et des protocoles pour garantir la vie privée et la confidentialité, incluant :

- Un accord de partage des données communautaires (signé entre l'hôte de la liste par nom et les fournisseurs de services communautaires)
- Un formulaire de consentement du client (signé par les personnes et les familles)
- Un accord de confidentialité et d'utilisation (signé par le personnel qui participe à la liste par nom)
- Des mesures de protection pour garantir que les données recueillies sont protégées contre tout accès non autorisé

Pour de plus amples informations et des exemples issus des communautés, consultez la rubrique “protection de la vie privée, consentement et partage des données” de la page des [listes par nom](#).

## **5. Quel est l'intérêt de tenir une liste par nom de toutes les personnes en situation d'itinérance si vous ne pouvez pas toutes les servir ? N'est-ce pas contraire à l'éthique ?**

Si vous croyez en la fin de l'itinérance et au [droit au logement](#), il est contraire à l'éthique et inefficace de NE PAS connaître le nom de toutes les personnes en situation d'itinérance, d'attirer l'attention sur ce problème et de militer en faveur des ressources nécessaires pour les aider.

Il est important de préciser aux personnes que le fait d'être ajouté à la liste par nom n'est pas nécessairement une promesse immédiate de logement, mais qu'il s'agit souvent de la voie la plus rapide vers le logement et qu'elle soutient un aiguillage et un jumelage aux ressources de logement qui sont transparents, cohérents et équitables, basés sur les priorités identifiées par une communauté.

## **6. Une liste par nom ne représente-t-elle pas simplement une liste d'attente géante ?**

Une liste par nom est une liste dynamique qui saisit les entrées et sorties de l'itinérance ainsi que le nombre total de personnes qui sont activement sans-abri à un moment donné. Le système d'intervention auprès des personnes sans-abri de la communauté devrait être en contact régulier avec les personnes figurant sur la liste qui sont en situation d'itinérance et celles-ci devraient recevoir un soutien continu pour les aider à accéder aux services appropriés et à trouver un logement et du soutien.

Il peut y avoir un temps d'attente pour certaines ressources de logement. Les offres de ressources de logement provenant d'une liste par nom sont coordonnées en fonction des priorités locales de la communauté plutôt que selon une approche chronologique (premier arrivé, premier servi). Les communautés créent des politiques et des protocoles pour ajouter, retirer, soutenir et prioriser les personnes inscrites sur leur liste par nom par le biais de la participation des organismes, d'interventions et de conférences de cas afin de s'assurer que leur liste par nom demeure dynamique et ne soit pas simplement une liste d'attente statique.

## **7. Est-il nécessaire d'avoir une liste par nom pour mettre fin à l'itinérance ? Existe-t-il un autre moyen ?**

Disposer d'informations en temps réel sur toutes les personnes sans-abri connues est nécessaire pour mesurer la réduction de l'itinérance, pour savoir quand une communauté a mis fin à l'itinérance et si elle est capable de maintenir cette situation. Toutes les communautés qui ont réussi à [mettre fin à l'itinérance](#) ont une liste par nom et peuvent continuer à démontrer de manière quantifiable, mois après mois, qu'elles ont maintenu la fin de l'itinérance.

Une liste par nom place les personnes sans-abri au centre de votre système. Elle fournit les informations et la responsabilité nécessaires aux communautés pour passer de programmes en silos à un système de soins coordonnés.

## **8. Comment les communautés peuvent-elles commencer à établir une liste par nom ?**

Il existe plusieurs façons de lancer une liste par nom, par exemple en organisant un événement d'enregistrement ou des campagnes de sensibilisation ou encore, en lançant un système de gestion de l'information sur les personnes itinérantes (SGIPI) tel que le système d'information sur les personnes et les familles sans-abri (SISA). Cependant, il y a plusieurs considérations et étapes à suivre lors de la création d'une liste par nom. L'ACMFI a créé un document de trois pages intitulé [10 étapes pour créer une liste par nom](#) afin d'aider les communautés à entamer le processus. Veuillez vous référer à ce document pour répondre à la présente question.

## **9. Combien de temps faut-il généralement aux communautés pour établir une liste par nom ?**

Certaines communautés ont pu développer une liste par nom fonctionnelle en quatre à six mois seulement, mais pour la plupart des communautés, cela prend un an à 18 mois, et pour d'autres encore, le processus peut durer plus longtemps. Tout dépend de l'infrastructure qu'une communauté a déjà en place (par exemple, les organes de gouvernance, les systèmes de données, les services, le niveau de coordination du système), de la façon dont elle décide d'aborder la mise en œuvre, et de la rapidité avec laquelle elle procède à l'exécution. Par exemple, le processus peut avancer plus rapidement si une communauté a déjà un SGIPI en place, car il peut s'agir simplement de renforcer quelques éléments et de trouver des processus pour extraire les données nécessaires. Si une communauté ne dispose pas d'un système bien développé ou décide de ne pas se lancer avant d'avoir mis en place un nouveau SGIPI, le processus peut être plus long.

Parmi les approches qui permettent d'accélérer la mise en œuvre d'une liste par nom, on note l'organisation d'un événement d'enregistrement (voir la trousse d'outils de la semaine d'enregistrement) et le démarrage avec une base de données Excel (voir l'exemple de classeur Excel de liste par nom et son guide). Il est également important de noter que les communautés n'ont jamais « fini » de réaliser une liste par nom, car elles continuent à étendre leur portée ainsi qu'à développer et améliorer les processus, la qualité de leurs données et la façon dont leur liste par nom est utilisée au fil du temps.

## **10. Quels sont les éléments de base d'une liste par nom ?**

L'ACMFI a défini les éléments de base d'une liste par nom comme étant ceux identifiés dans la fiche d'évaluation de la liste par nom et le guide de la fiche d'évaluation. L'ACMFI travaille avec les communautés pour confirmer qu'elles ont obtenu une liste par nom de qualité, c'est-à-dire une liste qui comprend tous les éléments clés et qui est entièrement fonctionnelle de sorte qu'elle permet l'utilisation des données à la fois au niveau individuel (pour l'accès coordonné) et au niveau des systèmes (données mensuelles agrégées sur les entrées, les sorties et le nombre total de personnes en situation d'itinérance actives).

Différents bailleurs de fonds ont identifié certaines exigences minimales pour une liste par nom lorsque les communautés débutent leur travail. Par exemple, le programme fédéral Vers un chez-soi a demandé aux communautés de prendre en compte les éléments de base suivants pour confirmer qu'elles

disposent d'une liste par nom ou d'une liste d'identificateurs uniques dans le cadre de leur [rapport communautaire en matière d'itinérance 2021](#) :

- Informations non dupliquées pour chaque individu/ménage
- Contenues dans un seul document/base de données
- Inclut les personnes en situation d'itinérance actives
- Consentement accordé pour figurer sur la liste

## **11. La liste d'attente pour le logement social/abordable est-elle la même que la liste par nom ?**

Il a souvent été constaté que seul un petit nombre de personnes en situation d'itinérance active figurant sur la liste par nom sont inscrites sur les listes d'attente de logements sociaux/abordables. Cela peut être dû au fait que les personnes ne s'inscrivent pas en raison de longues attentes, qu'elles n'ont pas rempli les documents nécessaires pour être incluses, ou qu'elles ont été retirées pour ne pas avoir gardé leur dossier actif. En outre, les listes d'attente de logements sociaux/abordables incluent souvent des personnes qui sont logées, mais qui attendent un logement plus abordable et ne comportent pas de mises à jour mensuelles régulières. Les jumelages sont souvent effectués uniquement pour le logement (plutôt qu'entre le logement et une variété de services de soutien) et les offres sont le plus souvent basées sur des approches chronologiques (premier arrivé, premier servi) ou chronologiques modifiées plutôt que sur l'établissement dynamique des priorités d'une liste par nom.

## **12. Un SGIPI est-il la même chose qu'une liste par nom ?**

Un système de gestion de l'information sur les personnes itinérantes (SGIPI) (tel que le SISA) est une application logicielle en ligne que les communautés utilisent pour suivre la manière dont les personnes sans-abri interagissent avec les services. Un SGIPI prend en charge un système complet de collecte de données, de rapports et de gestion de cas qui soutient les fournisseurs de services de logement et d'aide aux personnes sans-abri d'une communauté à la fois dans leurs opérations quotidiennes et dans leur capacité à mieux servir les clients grâce à une planification coordonnée des services.

Un SGIPI peut contenir une liste par nom ou les données d'un SGIPI peuvent être incorporées dans une liste par nom. Toutes les personnes figurant dans un SGIPI ne font pas nécessairement partie de la liste par nom (personnes en situation d'itinérance active). Par exemple, il peut y avoir des personnes incluses dans la base de données du SGIPI qui reçoivent des aides, mais n'ont jamais été en situation d'itinérance (par exemple, des aides à la prévention) ou sont maintenant logées. Certaines personnes peuvent également être incluses dans un SGIPI, mais ne plus être actives (par exemple, elles ne reçoivent plus de soutien ou ont déménagé). Il est également possible que tous les services de la communauté ne participent pas au SGIPI. En consolidant continuellement les données du SGIPI et des partenaires locaux en dehors du système d'intervention auprès des personnes sans-abri, ainsi que par des interventions constantes auprès des personnes qui pourraient être déconnectées des services de soutien, les communautés ont trouvé qu'il était possible d'identifier toutes les personnes sans-abri et de les soutenir depuis le premier contact jusqu'au moment où elles étaient logées dans un endroit permanent et stable.

En outre, pour que les communautés puissent disposer d'une liste par nom et l'utiliser, elles doivent être en mesure d'extraire régulièrement de leur SGIPI la liste et les points de données clés sur les entrées, les sorties et le nombre total de personnes en situation d'itinérance active.

Lorsque le SISA (ou un autre SGIPI) est utilisé dans l'ensemble du système de stabilité du logement d'une communauté, il peut contribuer à l'efficacité de la mise à jour et de l'accès aux listes par nom. Le travail se poursuit au niveau national pour s'assurer que le SISA 4 peut être utilisé de manière efficace et efficiente pour les listes par nom et l'accès coordonné (voir l'information sur le [SISA 4 v.59](#)). Ce billet de blogue d'OrgCode sur de [meilleures listes par nom](#) (en anglais) présente les avantages de passer d'un processus manuel à un processus automatisé pour les listes par nom.

### **13. D'où est venue l'idée d'une liste par nom ?**

En 2010, [Community Solutions](#) a lancé une initiative visant à loger 100 000 personnes en situation d'itinérance chronique. Cette initiative a été nommée la campagne 100 000 foyers. Les communautés de tout le pays ont battu cet objectif en trouvant des foyers permanents pour plus de 105 000 personnes en seulement quatre ans.

Alors que les communautés ont considérablement augmenté leur taux d'emménagement (le nombre de personnes qu'elles peuvent loger par mois), elles n'ont pas réduit de façon spectaculaire le nombre de personnes sans-abri. Community Solutions a appris que pour mettre fin à l'itinérance, les communautés devraient viser le zéro, plutôt que de compter vers le haut pour augmenter les emménagements.

À partir de là, Community Solutions a développé l'idée de la liste par nom pour aider les communautés à comptabiliser toutes les personnes sans-abri au niveau local, en partenariat avec les dirigeants locaux sur le terrain et les partenaires fédéraux.

En 2017, l'[Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance](#) (ACMFI) a travaillé avec Community Solutions pour introduire l'approche de la liste par nom au Canada. À ce jour, l'ACMFI a soutenu de nombreuses communautés au Canada pour établir, confirmer et utiliser une liste par nom dans leurs efforts pour mettre fin à l'itinérance.

## DÉNOMBREMENTS PONCTUELS, SEMAINES D'ENREGISTREMENT ET LISTES PAR NOM

**14. En résumé, quelles sont les similitudes et les différences entre les dénombrements ponctuels, les dénombrements selon la prévalence au cours d'une période donnée, les semaines d'enregistrement et les listes par nom ?**

	S'agit-il d'un dénombrement ?	Est-ce limité dans le temps ?	Des informations d'identification sont-elles incluses ?	Les données peuvent-elles être dé-dupliquées ?	À quel niveau les données sont-elles exploitables ?	Basé sur un contact régulier avec le système ?
<b>Dénombrement ponctuel</b>	Oui <sup>1</sup>	Oui	Non	Non	Système uniquement	Non
<b>Dénombrement selon la prévalence au cours d'une période donnée</b>	Oui <sup>2</sup>	Oui	Non	Non	Système uniquement	Non
<b>Semaine d'enregistrement</b>	Oui <sup>3</sup>	Oui	Oui	Oui	Système et individuel	Non
<b>Liste par nom</b>	Oui <sup>4</sup>	Non – continu	Oui	Oui	Système et individuel	Oui

**15. Qu'est-ce qu'une semaine d'enregistrement et quelle est sa relation avec une liste par nom ?**

Une semaine d'enregistrement donne le coup d'envoi d'une liste par nom locale. Une semaine d'enregistrement est un événement qui se déroule généralement sur plusieurs jours (mais qui peut se dérouler sur toute la durée souhaitée par une communauté, par exemple d'un jour à une semaine) au cours duquel des informations sont recueillies auprès du plus grand nombre possible de personnes en situation d'itinérance dans une zone géographique définie. Ces informations comprennent au minimum le nom des personnes et toute autre information nécessaire pour les suivre et les aider à accéder aux

---

1 L'objectif principal est un dénombrement sur une période de 24 heures, qui comprend généralement une enquête visant à recueillir des données supplémentaires non identifiables.

2 L'objectif principal est un dénombrement sur une période plus longue (par exemple, 7 jours ou plus) avec un identificateur unique, enquête comme ci-dessus.

3 Le dénombrement est secondaire par rapport à l'objectif qui consiste à recueillir des informations par nom pour classer les personnes par ordre de priorité et les loger.

4 Fournit un dénombrement en temps réel des personnes en situation d'itinérance qui acceptent de partager leurs informations.

ressources de logement. Le résultat de la semaine d'enregistrement est une liste statique de noms et d'informations associées. Une liste d'enregistrement peut devenir une liste par nom en temps réel si la communauté continue à la mettre à jour au fil du temps.

## **16. Quelles sont les similitudes et les différences entre un dénombrement ponctuel et une semaine d'enregistrement ?**

Une semaine d'enregistrement partage de nombreuses caractéristiques avec un dénombrement ponctuel. Dans les deux cas, le personnel et les bénévoles aident à mener des enquêtes auprès des personnes en situation d'itinérance, ce qui permet de recenser la population de personnes sans-abri. La principale différence est qu'un dénombrement ponctuel recueille des informations non identificatoires sur une journée, tandis que pendant une semaine d'enregistrement, les noms et les informations des personnes sont recueillis sur un ou plusieurs jours (dans une semaine). Cette différence entre les données anonymes et les données par nom a un impact sur ce que les communautés peuvent faire avec les données lorsque l'événement est terminé.

Le but d'un dénombrement ponctuel est de fournir un aperçu des personnes qui sont en situation d'itinérance absolue le jour du dénombrement (par exemple, dans les refuges, les abris de transition et dans la rue). L'objectif principal d'une semaine d'enregistrement est d'identifier et de commencer à comprendre les besoins des personnes sans-abri et d'inclure ces informations sur une liste unique à l'échelle de la communauté afin de pouvoir les suivre et leur fournir des services et de l'aide pour trouver et conserver un logement.

Une semaine d'enregistrement et un dénombrement ponctuel peuvent facilement être effectués en même temps. Les deux méthodologies sont conçues de manière flexible afin que les communautés puissent combiner les stratégies de collecte de données pour répondre à leurs besoins locaux. Il n'est peut-être pas nécessaire de répéter une semaine d'enregistrement si une liste par nom de qualité<sup>5</sup> a déjà été établie ; cependant, si un dénombrement ponctuel doit être entrepris, c'est le moment idéal pour s'assurer que la liste par nom est complète et à jour.

## **17. Quelles sont les similitudes et les différences entre un dénombrement ponctuel et une liste par nom ?**

Le dénombrement ponctuel et la liste par nom permettent tous deux de compter le nombre de personnes en situation d'itinérance. Un dénombrement ponctuel fournit un aperçu des données non identificatoires, généralement une fois tous les ans ou tous les deux ans, tandis qu'une liste par nom fournit un comptage continu, dédoublé, en temps réel, avec des données identificatoires.

- **Un dénombrement ponctuel** est un événement autour duquel la communauté peut se rassembler et qui fournit le portrait d'une journée de la population des personnes sans-abri. Un dénombrement ponctuel a tendance à être plus axé sur la recherche et à collecter un plus grand nombre de données non identificatoires dès le premier contact, notamment des chiffres, des données démographiques de base, les raisons de l'itinérance et l'utilisation des services. Ces

---

<sup>5</sup> Pour plus d'informations sur ce que l'on entend par une liste par nom de qualité, voir la section 4.

données peuvent être utilisées pour mesurer les tendances sur une base annuelle (ou moins fréquemment selon le moment où les dénombrements sont effectués).

- Une **liste par nom** recueille des informations d'identification en temps réel sur une base continue, au fur et à mesure que les personnes entrent et sortent du système d'intervention auprès des personnes sans-abri. Les données incluses dans une liste par nom sont recueillies au fil du temps, selon les besoins, afin de fournir la bonne dose de services aux personnes sans-abri au bon moment, sur la base d'un engagement progressif. Elles sont également mises à jour en temps réel afin de garantir que les données agrégées produites par une liste par nom reflètent la nature dynamique du système d'intervention auprès des personnes sans-abri et des gens qui l'utilisent. Une liste par nom fournit des données exploitables au niveau des ménages qui sont nécessaires à l'accès coordonné pour offrir un soutien au logement, et permet d'obtenir le portrait global et de mesurer les tendances chaque mois (ou plus souvent si nécessaire) pour comprendre l'efficacité du système et soutenir les améliorations de ce dernier en temps réel.

Une liste par nom gérée en continu complète - mais ne peut pas remplacer totalement - un dénombrement ponctuel, qui est un événement d'engagement à l'échelle de la communauté visant à recueillir des données plus détaillées sur toutes les personnes sans-abri pendant cette journée. En termes de mesure des tendances, un dénombrement ponctuel peut fournir des points de référence utiles dans les communautés où les données systématiques sur l'itinérance sont limitées (communautés qui ne tiennent pas actuellement de liste par nom de qualité).

## LISTES PAR NOM ET ACCÈS COORDONNÉ

### 18. Qu'est-ce que l'accès coordonné ?

L'accès coordonné est un moyen pour les communautés d'assurer l'uniformité du processus par lequel les personnes en situation d'itinérance ou à risque d'itinérance ont accès à un logement et à des services connexes dans une région géographique donnée. Les composantes de base d'un solide système d'accès coordonné incluent une approche Logement d'abord ; des données en temps réel sur l'offre et la demande de ressources en matière de logement ; une approche simplifiée de prestation de services comportant des points d'accès aux services et un flux de travail normalisé pour le triage et l'évaluation; la priorisation ; et le jumelage et l'aiguillage vers les logements libres. (Définition de Vers un chez-soi).

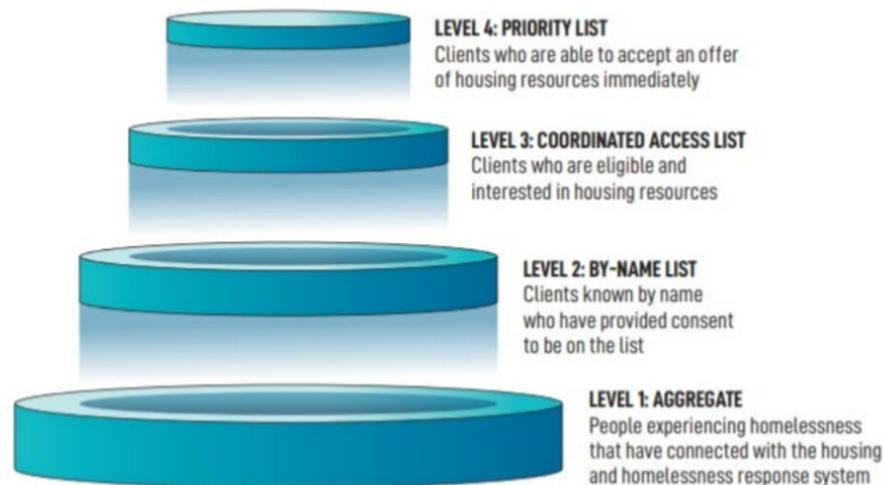
De plus amples informations sur l'accès coordonné sont disponibles sur la page [Accès coordonné](#).

### 19. Quel est le lien entre une liste par nom, l'accès coordonné et une liste de priorités (ou de jumelage) ?

Une liste par nom comprend toutes les personnes connues comme étant en situation d'itinérance dans une communauté et qui ont consenti à partager leurs informations (parfois appelée liste principale). La liste d'accès coordonné est un sous-ensemble de la liste par nom qui comprend les personnes actives, admissibles et intéressées par les ressources de soutien au logement offertes par le système d'accès coordonné de votre communauté. La liste des priorités est un sous-ensemble de la liste d'accès

coordonné qui identifie les personnes admissibles et immédiatement disponibles pour recevoir en priorité une offre d'une ressource de logement disponible.

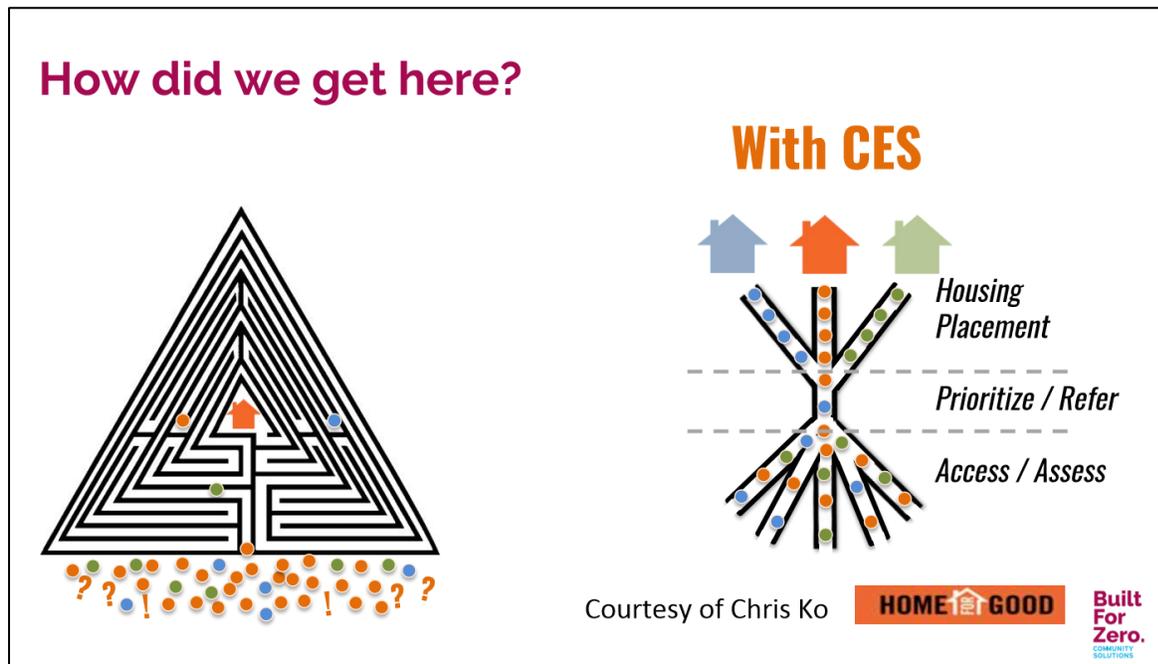
Le diagramme ci-dessous pourrait également vous être utile pour comprendre comment tout est interconnecté dans une liste par nom, à partir de laquelle une communauté trie et filtre pour sa liste d'accès coordonné, puis trie et filtre à nouveau pour sa liste de priorités. Extrait du [Guide sur l'accès coordonné de Vers un chez soi](#) (p. 17)



Le diagramme ci-dessous montre que, sans un système d'entrée coordonné (SEC) (autre terme utilisé pour l'accès coordonné), le chemin vers le logement peut ressembler à un labyrinthe. L'accès coordonné prend le groupe général de personnes actives, intéressées et admissibles de la liste par nom, les classe par ordre de priorité et les aiguille vers des options de logement appropriées au sein de la communauté.

## 20. L'accès coordonné est-il la même chose qu'une liste par nom ?

Non. Vous pouvez avoir une liste par nom et ne pas l'utiliser pour l'accès coordonné (c'est-à-dire utiliser simplement les six points de données agrégées clés et d'autres données démographiques au niveau du système). Vous pouvez également avoir un accès coordonné sans liste par nom (comme d'autres systèmes peuvent en avoir dans votre communauté). Toutefois, pour mettre fin à l'itinérance, l'idéal est de disposer d'une liste par nom de qualité utilisée pour l'accès coordonné et les listes de priorités, afin que les personnes puissent se voir proposer des ressources d'aide au logement de manière équitable, efficace et transparente, sans avoir à raconter leur histoire plusieurs fois.



## SECTION 4 – LISTE PAR NOM DE QUALITÉ

### 21. Qu'est-ce qu'une liste par nom de qualité ?

Une liste par nom de qualité contient toutes les informations nécessaires pour :

- Aiguiller efficacement les personnes vers un système d'accès coordonné et les faire évoluer dans ce système ; et
- présenter de manière fiable les informations sur les entrées, les sorties et l'itinérance active. Ces informations sont nécessaires pour mesurer avec précision les progrès réalisés pour atteindre et maintenir le zéro fonctionnel.

La fiche d'évaluation de la liste par nom de l'ACMFI (fiche d'évaluation de la LPN) est un outil d'auto-évaluation qui aide les communautés à évaluer leurs progrès vers la réalisation d'une liste par nom de qualité. Le seuil de qualité minimum est mesuré par un résultat de 10/10 sur la fiche d'évaluation de la LPN en utilisant des données qualitatives et quantitatives pour s'assurer que les communautés ont couvert toute leur juridiction et que tous les fournisseurs de services aux personnes sans-abri coordonnent leurs efforts.

La fiche d'évaluation analyse :

- **La participation et la couverture de la communauté**, en veillant à ce qu'une communauté attrape tous les adultes célibataires, les jeunes et les familles en situation d'itinérance, incluant les personnes sans-abri, les personnes vivant dans des refuges, les personnes vivant dans des logements de transition, les personnes sans-abri qui sont hébergées provisoirement (par

exemple, les personnes en situation d'itinérance qui sont entrées dans des hôpitaux ou des prisons et celles qui sont hébergées temporairement par des amis ou de la famille).

- **Les politiques et les procédures**, en s'assurant que les communautés ont des politiques en place pour refléter avec précision les personnes qui entrent ou sortent de l'itinérance et pour maintenir des données opportunes et précises.
- **L'infrastructure de données** pour suivre les points de données liés aux entrées et sorties à l'échelle du système et s'assurer que la liste par nom a la capacité de suivre en temps réel les statuts critiques de la population, notamment l'âge, la taille du ménage, le statut de personne en situation d'itinérance chronique et le statut de vétéran.

Une liste par nom de qualité comprend idéalement toutes les personnes sans-abri connues dans votre juridiction. Toutefois, vous pouvez commencer par une liste partielle axée sur une région géographique plus restreinte ou sur une population spécifique de personnes en situation d'itinérance (par exemple, toutes les personnes en situation d'itinérance chronique, les anciens combattants, les jeunes, etc.). Évidemment, l'objectif demeure d'aboutir à une liste unique qui représente toutes les personnes en situation d'itinérance.

Notez que le fait d'atteindre le seuil de qualité ne signifie pas que votre liste est parfaite ! Continuez à vous remettre en question pour l'entretenir et l'améliorer.

Pour plus d'informations, veuillez consulter la fiche d'évaluation de la liste par nom et le guide de la fiche d'évaluation de la liste par nom.

## 22. Comment sont utilisées les données de la liste par nom ?

Une fois qu'une communauté a établi des données de qualité sur la population des personnes en situation d'itinérance à l'échelle du système - des données auxquelles elle peut se fier -, c'est là que la magie opère. La communauté est en mesure de mieux jumeler les personnes aux solutions de logement, d'établir les priorités des ressources communautaires et de suivre l'évolution de l'itinérance dans son ensemble. Cela lui permet de travailler efficacement pour y mettre fin.

Au niveau individuel, les listes par nom constituent souvent la base des [réunions de conférence de cas](#) (lien en anglais), où tous les fournisseurs d'une communauté se réunissent pour coordonner et faire avancer les solutions de logement pour les personnes.

Au niveau des systèmes, les équipes utilisent les informations des listes par nom représentées dans des visualisations de données pour suivre l'évolution de l'itinérance dans l'ensemble de leur communauté. En voici deux exemples :

- Dans ce webinaire, la directrice des politiques et de l'impact des données de l'ACMFI s'entretient avec trois communautés sur la façon dont elles utilisent les données de leur liste par nom (voir l'[enregistrement](#) du webinaire et le [PDF](#), tous deux en anglais).
- Ici, la codirectrice de Prêt pour zéro, Beth Sandor, présente les données de [Bakersfield, une communauté californienne qui a depuis mis fin à l'itinérance chronique](#) (en anglais).

### **23. Où puis-je en apprendre davantage ou obtenir de l'aide pour une liste par nom ?**

Consultez la [boîte à outils en ligne de l'ACMFI sur les listes par nom](#). Contactez l'ACMFI à l'adresse [info@caeh.ca](mailto:info@caeh.ca) pour obtenir de plus amples informations ou de l'aide.